

**De :** Info L.A Gérance <info@lagerance.be>

**Envoyé :** mardi 2 avril 2024 08:51

**Objet :** RE: Place Saint Sébastien 54-56

Nous vous apportons, ci-après, les renseignements demandés :

1. La dernière assemblée générale tenue le 19 mars 2024 n'a décidé aucuns travaux.
2. Aucun frais lié à l'acquisition de parties communes n'a été décidé par l'assemblée générale.
3. Il n'existe aucune dette certaine due par l'association des copropriétaires à la suite de litiges antérieurs.

Nous pouvons également vous communiquer :

- Que la copropriété dispose d'un fonds de roulement de 6 500 € dans lequel le bien concerné a une quote-part de 126,10 € (194/10 000e).
- Que la copropriété dispose d'un fonds de réserve d'un montant de 23.100,68 € dans lequel le bien concerné a une quote-part de 448,15 €. Ce fonds est alimenté à concurrence de 2.000 € par trimestre pour l'ensemble de la copropriété soit 38,80 € pour le bureau 1.
- Que les provisions de charges trimestrielles hors fonds de réserve s'élèvent à 414,67 € pour le bien en question.
- Un dossier est toujours en cours contre un des copropriétaires pour des arriérés de charges mais celui-ci a tout réglé. Ce dossier doit être clôturé.
- Que le vendeur est redevable de la somme de 453,47 € (appel de provisions du premier trimestre 2024 envoyé le 20 mars dernier -> échéance au 19 avril 2024).

Par ailleurs, nous vous transmettons tous les documents prévus par l'Article 577-11§1 du Code Civil, à savoir :

- copie des procès-verbaux des assemblées générales tenues ces trois dernières années ;
- copie des deux derniers décomptes de charges ;
- copie du dernier bilan approuvé en assemblée générale.

Nous restons à votre disposition.

Bien à vous.

Pour l'ACP Les Castors

C/O L.A Gérance Srl

**COLIGE Valérie** – *Administratrice*



**Avenue de la Croix Rouge 24 – 1420 Braine-l'Alleud**

**T + 32(0) 2 387 10 04**

**Email: [Info@lagerance.be](mailto:Info@lagerance.be)**

**Web: [www.lagerance.be](http://www.lagerance.be) |**